



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Vote sur le glyphosate

Question écrite n° 11874

Texte de la question

Mme Martine Etienne interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les effets neurotoxiques du glyphosate. Le 13 octobre 2023, le conseil de l'Union européenne doit se prononcer sur le renouvellement ou non sur l'autorisation d'utilisation du glyphosate. Mediapart a récemment révélé que Bayer Monsanto aurait dissimulé une étude qui mettait en évidence les effets toxiques du glyphosate sur le développement neuronal. Il n'est plus à prouver que le glyphosate est cancérigène. D'autres pathologies sont liées à l'herbicide le plus vendu au monde, notamment les dommages que pourrait causer la molécule sur le système nerveux des enfants dont les mères ont été exposées à l'herbicide pendant leur grossesse. Selon Générations futures et Global 2000, les conséquences des atteintes de l'herbicide sur le système nerveux, sont multiples et englobent un vaste champ de pathologies : troubles de la motricité, troubles du comportement, spectre de l'autisme, dépression, anxiété, neurotoxicité. Enfin, la revue scientifique, publiée en 2022, visant à rechercher la toxicité chronique du glyphosate sur les humains comme sur les animaux, révèle dans les 51 *corpus* que le glyphosate provoque la destruction de neurones et fait apparaître des désordres moteurs et des problèmes comportementaux. La France doit envoyer un signal fort en votant contre le renouvellement du glyphosate sur le marché européen face aux risques de santé publique. Emmanuel Macron en avait d'ailleurs fait une de ses promesses de campagne, sans jamais la mettre en œuvre. Ainsi, elle l'interroge sur la position du Gouvernement sur ce vote.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Etienne](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11874

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Mer et biodiversité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2023](#), page 8742

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)